

## Département de Mayotte



## DIRECTION GENERALE DES SERVICES

SERVICE DES FINANCES

## ETAT LIQUIDATIF DES FRAIS DE MISSION N°01

Nom du bénéficiaire: Monsieur Ahamada FAHARDINE

<u>Objet</u> : Participation au 103<sup>ème</sup> congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalités de France

Période : du 16 novembre au 18 novembre 2021

Lieu: Paris

Départ de Dzaoudzi : le 12 novembre 2021
Retour à Dzaoudzi : le 18 novembre 2021

Durée: 5 jours

➤ Tarifs des frais journaliers : 90,50€

Montant des frais de mission :

90,50 € x 5 nuitées = 452,50€

Montant de l'avance (75%)

452,50 € x 75% = **339,38** €

Montant à percevoir au retour (25%)

452,50 € x 25% = 113,12 €

Arrêté le présent état de frais de mission à la somme de :

## Trois cent trente-neuf euros et trente-huit centimes

Le solde de cent treize euros et douze centimes (113,12€) sera versé au retour sur présentation de l'ordre de mission cacheté ou de billet d'avion.

Cette dépense sera imputée en section de fonctionnement sur la ligne 6532 « frais de mission » du budget communal 2021.

Fait à Bandraboua, le 20 octobre 2021

